



Le 03 juillet 2018

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES A LIRE ATTENTIVEMENT

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Afin de préparer la rentrée scolaire 2018-2019, nous vous adressons cette circulaire d'informations relatives à l'organisation et à l'inscription aux services périscolaires de Groissiat.

Nous ne reviendrons pas sur le service du restaurant scolaire pour lequel nous vous demandons de vous référer aux documents que nous vous avons transmis en juin dernier. (les inscriptions s'effectuaient jusqu'au 30 juin 2018) (renseignements sur www.groissiat.fr ou au secrétariat de mairie)

1/ Les rythmes scolaires

Dès juillet 2017, nous vous informions qu'une réflexion allait être lancée sur l'opportunité du retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Après concertation et conformément à l'avis des différents acteurs du Comité communal de Pilotage sur les rythmes scolaires, le Conseil Municipal a pris une délibération, le 19 février 2018, actant le retour à la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée 2018-2019.

Les services de l'Education Nationale ont été aussitôt informés de cette décision. Nous étions depuis dans l'attente de leur accord qui est intervenu lors d'une commission qui s'est tenue le 26 juin 2018.

Nous vous informons donc que, dès la rentrée de septembre 2018, les cours se tiendront sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, impliquant la disparition des TAP.

2/ Les inscriptions aux services périscolaires : garderie et étude.

Parmi les nouveautés de cette rentrée, nous vous informons que la garderie et l'étude fermeront désormais **à 18h15 au lieu de 18h00.**

Une fiche individuelle de renseignements et d'inscription aux garderies et études organisées par la Commune en 2018-2019 est à votre disposition sur le site internet de la Commune www.groissiat.fr (onglet enfance-jeunesse). *

Nous vous invitons à télécharger, compléter, dater et signer une fiche par enfant et à la (les) faire parvenir au secrétariat de mairie pour le vendredi 27 juillet au plus tard :

- **Par courrier**
- **Par mail mairie-groissiat@wanadoo.fr**
- **Par dépôt à l'accueil du secrétariat durant les horaires d'ouverture au public.**

Tout document incomplet ne sera pas pris en compte et vous sera retourné pour rectification avant la date limite. Des exemplaires « papier » sont disponibles sur demande à l'accueil du secrétariat durant les horaires d'ouverture au public.

3/ Bibliothèque municipale

Afin de dynamiser la fréquentation de la bibliothèque municipale, située au parc loisirs de Nericiat, un créneau supplémentaire d'ouverture va être créé à partir de la rentrée de septembre 2018.

Notre équipe de bénévoles, animée par Mme Linda DINCER, sera heureuse de vous accueillir, en période scolaire :

- le lundi soir de 16h30 à 18h15 comme auparavant (à partir du lundi 10 septembre 2018)
- **mais également le mercredi matin de 10h00 à 12h00.**

Pour l'ensemble de ces sujets, nous sommes bien entendu à votre écoute pour répondre à d'éventuelles questions.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, nos salutations les meilleures.

Patricia DEGUERRY

Adjointe au Maire
Chargée des Affaires Scolaires



Le Maire

Jean-Luc MARRON